



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 15 du mois de février à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 15 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir N. TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir CH. CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE).

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 04 février 2023

DELIBERATION N° 2023.07 Présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif de l'année 2021 conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales ainsi qu'au décret n° 95-635 du 6 mai 1995.

Ce rapport a pour objectifs :

- De fournir les informations essentielles à caractère technique et financier permettant d'apprécier la qualité du service
- D'assurer une plus grande transparence sur la gestion du service vis-à-vis des usagers.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Christophe CARON



Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0